

Aigle



Au collège des Dents-du-Midi, le désamiantage lancera une longue période de rénovation des complexes de la Planchette.

L'amiante pollue le débat sans tuer l'investissement

Près de 25 millions de crédits pour la rénovation du complexe scolaire de la Planchette ont été débloqués vendredi soir

Flavienne Wahli Di Matteo

Malgré, ou peut-être à cause de la polémique qui s'est enflammée durant la semaine sur la présence d'amiante au collège des Dents-du-Midi, la décision n'a pas fait un pli. A l'unanimité, les conseillers communaux ont délivré vendredi soir une enveloppe de presque 25 millions pour réhabiliter et rénover le complexe scolaire de la Planchette (*lire ci-contre*).

La cohésion entourant la décision a néanmoins laissé transpirer une faille dans la confiance entre une petite partie du Conseil et la Municipalité. Pas de fronde, mais un jugement sévère amené par Cédric Allora, membre du parti Les Verts-Alternative. L'élue a consulté les rapports d'experts sondant la présence d'amiante aux Dents-du-Midi. Selon ses relevés, en 2005 déjà l'Institut de la santé au travail considérait que les faux plafonds du bâtiment nécessitaient un «assainissement immédiat». «Vous dites qu'à cette époque le degré d'urgence était de 3.

Pour moi, c'est du degré 1», a asséné Cédric Allora au municipal Daniel Girardin. Ce dernier avait tenté de désamorcer les inquiétudes dès l'ouverture de séance: «Après les expertises de 2005 et 2009, aucune mesure n'était requise. C'est en 2015, lors de mesures de la qualité de l'air, qu'un pic a été relevé, mais lors d'une seule mesure! Avant et après cela, c'était zéro amiante...»

Le syndic se fâche

Pour la Municipalité, il n'y a donc jamais eu mise en danger des occupants du collège, et si exposition il y a eu, elle n'a été que de faible intensité et de trop courte durée pour provoquer une contamination. «C'est tout le problème de cette manière de faire qui consiste à sortir des chiffres de leur contexte et sans les détailler, s'est

fâché le syndic Frédéric Borloz. Si l'on prend plusieurs mesures successives, c'est justement parce qu'on ne peut pas se fier à une seule et qu'il faut tenir compte de la moyenne. Je ne peux pas accepter les accusations qui nous sont portées.»

En filigrane, plus qu'un risque potentiel, c'est l'attitude de la Municipalité qui était pointée. En sortie de séance, Cédric Allora soulignait avoir eu du mal à se procurer les informations: «J'ai pu consulter lundi le classeur d'évaluation technique du préavis relatif aux bâtiments scolaires. Dans la partie «amiante», il manquait le rapport 2014 sur le diagnostic amiante, ainsi que le rapport du service de sécurité de la Commune d'Aigle. Le greffe m'a communiqué que je ne pouvais pas avoir de copies de ces rapports, ni des expertises

manquantes, mais que je pouvais prendre rendez-vous avec le responsable sécurité. J'ai finalement pu consulter ces documents en sa présence vendredi et constaté que le degré d'urgence n'était pas de niveau 3 mais 1. Et on nous dit qu'on veut jouer la transparence?»

Par interpellation, le même conseiller a demandé que la Municipalité publie les diagnostics amiante futurs pour d'autres bâtiments communaux sur une plateforme Internet ad hoc. Il a essuyé un refus. «Ce sont des rapports d'entreprises privées qui sont confidentiels, s'est indigné Daniel Girardin. En publiant cela, on déclencherait un petchi total avec des habitants qui vont se prendre pour des ingénieurs.» «Je reviendrai donc avec une motion plus contraignante», a promis le conseiller communal.

25 millions pour une rénovation totale

● Incidence de la controverse qui a provoqué la fermeture d'une classe en urgence, la rénovation du complexe de la Planchette commence aujourd'hui, alors qu'elle était planifiée dès le début de 2016. Le désamiantage est effectué en priorité. Les autres projets inclus dans ces crédits pour une somme totale de 25 millions

seront échelonnés dans leur réalisation jusqu'en 2020. La salle de gym verra sa toiture, ses façades, son accueil et sa buvette renouvelés. Les conseillers communaux ont même amendé le préavis et ajouté 100 000 francs pour la réfection de ses sanitaires et des issues de secours. Les fenêtres du bâtiment «54» seront

remplacées et ses combles isolés.

Enfin, pour se préparer à la hausse de la population scolaire, les bases techniques d'une future construction modulaire de 10 classes seront créées et le renforcement du collège des Dents-du-Midi est prévu pour qu'il puisse à terme accueillir un niveau supplémentaire.

Saint-Légier remplace sa vieille halle des Fêtes

Trop vétuste, l'édifice sera démolé pour être reconstruit presque à l'identique à l'horizon 2017

Datant des années 1930, la halle des Fêtes de Praz-Dagoud à Saint-Légier a fait son temps. «Une étude a démontré que la statique de l'édifice n'est plus conforme, il doit donc être démolé», explique Yves Filippozzi, conseiller communal et architecte en charge du projet. Mais que les habitués du lieu ne s'affolent pas: la halle sera remplacée. Le nouveau bâtiment s'élèvera au même endroit, pour une taille et une capacité équivalentes (500 places). Le projet, estimé à un peu moins de 2 millions, est à l'enquête jusqu'au 20 décembre.

Pourquoi reconstruire une salle festive alors qu'il y a déjà la Grande salle? «Car la halle a une plus grande capacité. Et puis ça restera une halle champêtre. C'est-à-dire un bâtiment ouvert

que l'on pourra fermer au besoin. Et ce plus aisément que maintenant. Au lieu des actuels panneaux qui nécessitent une demi-journée d'installation, la salle sera équipée de parois coulissantes qui pourront être fermées en une demi-heure», affirme Alain Bovay, syndic de la commune. Deux avantages principaux: diminuer les nuisances sonores pour le voisinage et abriter les participants du vent. «Et ainsi permettre une plus grande utilisation de la halle même en début ou en fin de saison, lorsque les températures varient rapidement.»

Les travaux seront aussi l'occasion d'améliorer l'éclairage et de mettre aux normes les sanitaires ainsi que les locaux techniques, et débuteront à l'été 2016, si tout se passe bien. La nouvelle halle devrait, quant à elle, être inaugurée au printemps 2017, lors du grand rassemblement bisannuel des Saint-Léger de France et d'ailleurs.

D.G.A.

Sortie raquettes au clair de lune

Les Paccots Balade en raquettes aux Paccots ce jeudi suivie d'une fondue. Encadrement par un accompagnateur diplômé. Rendez-vous au Point Info des Paccots, 18 h 30. Prix: 35 fr. Inscription à l'Office du tourisme: 021 948 84 56. **K.D.M.**

Atelier cuisine au Relais Alpin

Les Mosses A vos tabliers, et c'est parti! La première série de mercredis de l'Atelier cuisine pour les enfants du Relais Alpin des Mosses débute ce samedi, jusqu'au 3 janvier. Deuxième série du 6 février au 6 mars. Inscriptions: 024 491 14 66. **K.D.M.**

Villeneuve



Président de la section locale et vice-président des jeunes UDC Vaud, Dylan Karlen, 31 ans, visera la Municipalité de Villeneuve aux prochaines élections. Celui qui est également fondateur de la section villeneuveoise du parti brigue une place à l'Exécutif après une législature au Conseil, qu'il a présidé de 2012 à 2013. La formation espère accroître sa représentation dans l'organe délibérant, qui est actuellement de 9 sièges. F.W.D.M.

Chardonne Deux candidats PLR à l'Exécutif

Lors de son assemblée générale extraordinaire du 30 novembre, la section PLR de Chardonne a validé les candidatures de Serge Jacquin, syndic sortant, secrétaire patronal à la Fédération vaudoise des entrepreneurs, et de Laurent Cossy, conseiller communal et vigneron-encaveur, pour accéder à la Municipalité. Le parti local entend s'engager «pour maintenir des finances saines, pour développer et construire des infrastructures modernes et pour soutenir l'ensemble des sociétés locales», communique-t-il. **K.D.M.**

Heure du conte pour tous les enfants

Châtel-Saint-Denis (FR) Une heure sera consacrée au conte mercredi de 16 h 30 à 17 h 30 à la Bibliothèque publique de la Veveysse. Pour les enfants, petits et grands. **C.BO.**

Tester la randonnée méditative

Les Paccots Catherine Châtelain propose une initiation à la randonnée méditative ce samedi avec une marche silencieuse dans la nature, observation et méditation guidée. Niveau de marche moyen. De 9 h à 17 h. Prix: 60 fr. par adulte. Organisation et inscription: 079 648 68 47. www.harmonie-nature.ch. **K.D.M.**

La Tour-de-Peilz La 27^e Coupe de Noël aux agrès au Gymnase de Burier, samedi



1. L'équipe de FSG Cully.
2. De g. à dr., Zoé, Fabiana, Soraya et Malika, du team agrès de Vouvrly.
3. De g. à dr., Léa, Dunja, Alyssa et le jeune Dimitrije.
4. Les gymnastes de FSG Pully.
5. Noah et Sylvie, du team agrès de Vouvrly.

Photos Chantal Dervey

Retrouvez toutes les photos sur clac-clac.24heures.ch